

BULLETIN MENSUEL

de l'OBSERVATOIRE NATIONAL
DE LA DÉLINQUANCE ET DES RÉPONSES PÉNALES



AOÛT
2015

ISSN 2265-9110

Criminalité et délinquance enregistrées

en juillet 2015

Avertissements

1. Dans son bulletin mensuel, l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP) a diffusé et commenté les variations sur 12 mois des faits constatés de crimes et délits non routiers enregistrés par la police et la gendarmerie de février 2006 à novembre 2012.

Fin 2012, l'ONDRP a découvert que la modernisation des logiciels de rédaction des procédures, d'abord au sein de la gendarmerie puis de la police, avait entraîné des ruptures de séries statistiques.

Comme cela a été décrit dans les précédents bulletins mensuels, les phénomènes de ruptures qui étaient apparus en zone gendarmerie en 2012, se sont progressivement étendus à la zone police dans les derniers mois de 2013. Ils se poursuivent encore en partie aujourd'hui d'après l'analyse des données que propose l'Observatoire (voir tableaux 2.1 et 2.2).

Par souci de transparence, le bulletin mensuel de l'ONDRP permet toujours de prendre connaissance des statistiques sur les faits constatés au cours des 12 derniers mois. Cependant, il ne propose plus de commentaires en tendance en raison des fortes incertitudes qui pèsent sur la comparabilité dans le temps des séries statistiques. Il permet, à l'inverse, de mettre en avant les index d'infractions dont les variations, depuis 2012 en zone gendarmerie et, depuis 2013, en zone police, illustrent la nature des phénomènes de ruptures en cours.

2. Le présent bulletin débute par un tableau portant sur les taux de plainte estimés à partir des résultats des enquêtes annuelles de victimation « Cadre de vie et sécurité » INSEE-ONDRP. Ces éléments permettent de rappeler que pour des atteintes comme les vols ou les violences, les faits constatés par la police ou la gendarmerie ne constituent que la partie de la délinquance commise qui est portée à leur connaissance sous forme de plainte. On observe notamment que pour certaines atteintes, comme les violences sexuelles hors ménage ou les violences physiques ou sexuelles intra-ménage, la fréquence de la plainte est mesurée à moins de 10%.
3. L'ONDRP évoque souvent un consensus international en matière d'usage des chiffres de la délinquance enregistrée par la police, consensus consistant à considérer qu'en tant que telles, et donc même en dehors des périodes de ruptures statistiques, les variations des faits constatés ne doivent pas être confondues avec celles des faits commis.

La publication récente du rapport sur les « Statistiques sur les crimes déclarés par la police au Canada » en 2014 (<http://www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/2015001/article/14211-fra.pdf>) permet d'illustrer ce que l'Observatoire entend par « consensus international ».

On peut en effet y lire dans un encadré intitulé « Les facteurs influant sur les crimes déclarés par la police », un texte tout à fait comparable à ce qu'écrit régulièrement l'ONDRP dans ses bulletins mensuels :

« De nombreux facteurs ont une incidence sur les statistiques sur les crimes déclarés par la police. Tout d'abord, les affaires doivent être portées à l'attention de la police. La décision du public de signaler des affaires criminelles à la police a un effet considérable sur le nombre de crimes qui sont, au bout du compte, consignés par la police. Selon les résultats de l'Enquête sociale générale de 2009 sur la victimisation, qui fournit les renseignements les plus récents sur le comportement des Canadiens en matière de signalement de la criminalité relativement à certaines infractions, environ le tiers (31 %) des crimes s'étant produits au cours de l'année précédant la tenue de l'enquête avaient été signalés à la police. » (Statistiques sur les crimes déclarés par la police au Canada, 2014 - 22 juillet 2015).

4. L'exploitation des résultats des enquêtes annuelles de victimation « Cadre de vie et sécurité » permettra à l'ONDRP de publier avant la fin de l'année 2015, les tendances de la victimation subie en 2014 comme il l'a fait en décembre 2014 sur la période 2006-2013¹.

Stéfan LOLLIVIER
Inspecteur général de l'INSEE
Président du conseil d'orientation de l'ONDRP

••• (1) Voir les documents (textes, tableaux et infographie) du chapitre « La victimation lors des enquêtes Cadre de vie et sécurité de 2007 à 2014 » (<http://www.inhesj.fr/fr/ondrp/les-publications/rapports-annuels>)



BULLETIN MENSUEL

de l'OBSERVATOIRE NATIONAL
DE LA DÉLINQUANCE
ET DES RÉPONSES PÉNALES

JUIN
2015

SOMMAIRE

LES TAUX DE PLAINTÉ MESURÉS DANS LES ENQUÊTES « CADRE DE VIE ET SÉCURITÉ » DE 2011 À 2014	4
LES FAITS CONSTATÉS PAR LES SERVICES DE POLICE ET LES UNITÉS DE GENDARMERIE D'AOÛT 2014 À JUILLET 2015	5
Illustrations des phénomènes considérés par l'ONDRP comme des ruptures statistiques en zone gendarmerie	6
Illustrations des phénomènes considérés par l'ONDRP comme pouvant résulter, au moins en partie, de ruptures statistiques en zone police	7
TABLEAUX SUR LES FAITS CONSTATÉS DE CRIMES ET DÉLITS NON ROUTIERS ENREGISTRÉS PAR LA POLICE OU PAR LA GENDARMERIE SUR 12 MOIS GLISSANTS DE JUILLET 2012 À JUILLET 2015	9
LA MAIN COURANTE INFORMATISÉE	20
LES CONTRAVENTIONS	24

Tableau 1. Répartition des atteintes faisant l'objet de questions de victimation dans les enquêtes « Cadre de vie et sécurité » de 2011 à 2014 selon l'estimation de leur taux de plainte déduite des réponses des ménages, des personnes de 14 ans et plus ou des personnes de 18 à 75 ans se déclarant victimes.

Taux de plainte* moyen sur la période de référence	Atteintes dont les ménages ou les personnes de 14 ans et plus se sont déclarés victimes	Personnes de 14 ans et plus s'étant déclarées victimes	Personnes de 18 à 75 ans s'étant déclarées victimes
Période de référence	2010 à 2013	2009-2010 à 2012-2013	2009-2010 à 2012-2013
De 90 % à 100 %	Vols de voiture (hors tentative)		
De 80 % à moins de 90 %			
De 70 % à moins de 80 %	Vols de deux-roues à moteur (hors tentative) Cambriolages de la résidence principale (hors tentative)		
De 60 % à moins de 70 %	Vols personnels avec violences ou menaces (hors tentative)		
De 50 % à moins de 60 %			
De 40 % à moins de 50 %			
De 30 % à moins de 40 %	Tentatives de vol de voiture Vols personnels sans violence ni menace (hors tentative) Vols d'objets dans ou sur la voiture (hors tentative) Tentatives de cambriolage de la résidence principale		
De 20 % à moins de 30 %	Vols sans effraction dans la résidence principale Tentative de vols d'objets dans ou sur la voiture	Violences physiques hors ménage	
De 10 % à moins de 20 %	Tentatives de vol de deux-roues à moteur Vols de vélos (hors tentative) Actes de vandalisme contre la voiture	Menaces hors ménage	
Moins de 10 %	Actes de vandalisme contre le logement Tentatives de vol personnel Tentatives de vol de vélo	Injures hors ménage	Violences sexuelles hors ménage Violences physiques ou sexuelles intra ménage

Champ : ménages ou personnes de 14 ans et plus (colonne 2), personnes de 14 ans et plus (colonne 3), personnes de 18 à 75 ans (colonne 4), France métropolitaine.

Source : enquêtes « Cadre de vie et sécurité », 2011 à 2014, INSEE.

* Le calcul du taux de plainte varie en fonction de la nature de l'atteinte. Pour les atteintes aux biens des ménages et les vols personnels, le taux de plainte est obtenu en rapportant le nombre estimé d'atteintes suivies d'une plainte à celui du total des atteintes déclarées par les ménages ou les personnes de 14 ans et plus. Pour les atteintes hors ménage déclarées par les 14 ans et plus ou pour les violences sexuelles hors ménage déclarées par les personnes de 18 à 75 ans, le taux de plainte est obtenu en rapportant le nombre estimé de victimes ayant porté plainte pour l'atteinte la plus récente sur deux ans à leur nombre total. Pour les violences physiques ou sexuelles intra ménage, le taux de plainte est obtenu en rapportant le nombre estimé de victimes ayant porté plainte pour l'une au moins des atteintes déclarées sur 2 ans à leur nombre total. On considère que chacun des modes de calcul fournit une estimation de l'ordre de grandeur de la fréquence de la plainte.

Le bulletin mensuel de l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP) a été conçu il y a près de 10 ans afin de répondre, à titre principal, à la question suivante : combien de crimes et délits non routiers ont-ils été enregistrés par la police ou la gendarmerie au cours des 12 derniers mois disponibles en comparaison des 12 mois précédents ?

Une telle comparaison perd tout ou partie de son sens si entre les deux périodes de 12 mois qu'on souhaite comparer, la façon dont les chiffres ont été collectés diffère. C'est un scénario qui peut notamment se produire lorsque l'outil d'enregistrement change, ce qui a été le cas en 2012 en zone gendarmerie, et de 2013 à avril 2015, en zone police.

L'Observatoire ne dispose cependant pas d'informations lui permettant d'établir si l'entrée en service des nouvelles applications de saisie des procédures a effectivement entraîné une modification de leur mode d'enregistrement statistique, ce que l'ONDRP appelle une rupture. Au mieux, il en perçoit les effets les plus visibles à partir des chiffres qui lui sont transmis par le ministère de l'Intérieur.

C'est ainsi qu'il en est arrivé à la conclusion que depuis 2012 en zone gendarmerie et depuis fin 2013 en zone police, un certain nombre de séries statistiques sur les faits constatés ont connu avec une très forte probabilité une rupture de continuité, rendant invalides les comparaisons dans le temps, si ce n'est pour illustrer la notion de « rupture très probable ».

L'objet du présent chapitre est précisément de proposer divers exemples illustratifs des phénomènes en cours. Il s'agit donc d'un contenu à vocation méthodologique.

Dans un tel contexte, l'Observatoire invite donc chacun à la plus grande prudence dans l'exploitation des données sur la délinquance enregistrée.

Tableau 2.1. Faits constatés sur 12 mois de juillet 2011 à juillet 2015 en France métropolitaine pour les index d'infractions ayant connu avec une « forte certitude » un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la Gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 (Voir « Les résultats de l'étude de la mission » à partir de la page 160 en Annexe 33²).

Index	Faits constatés* par la Gendarmerie Nationale en France métropolitaine	Août 2010 à Juillet 2011	Août 2011 à Juillet 2012	Août 2012 à Juillet 2013	Août 2013 à Juillet 2014	Août 2014 à Juillet 2015	Variations sur 12 mois entre Juillet 2011 et Juillet 2015	
							En Nombre	En %
	Atteintes aux biens							
	Vois liés aux véhicules à moteur							
38	Vois d'accessoires sur véhicules à moteur immatriculés	36 201	39 161	47 306	49 910	45 509	+ 9 308	+ 25,7
	Cambriolages							
30	Cambriolages d'autres lieux	19 522	20 097	23 694	25 794	25 593	+ 6 071	+ 31,1
	Vois simples contre des particuliers							
32	Vois à la tire	17 390	19 612	24 950	26 959	26 266	+ 8 876	+ 51,0
42	Autres vois simples contre des particuliers dans des locaux privés	88 437	81 794	79 749	83 400	80 589	- 7 848	- 8,9
	Vois violents sans arme							
25	Vois violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public	2 182	3 006	2 673	3 261	3 166	+ 984	+ 45,1
26	Vois violents sans arme contre d'autres victimes	3 186	4 160	3 862	4 589	4 462	+ 1 276	+ 40,1
	Destructions, dégradations							
68	Destructions et dégradations de véhicules privés	11 656	13 838	17 244	18 191	18 344	+ 6 688	+ 57,4
	Atteintes volontaires à l'intégrité physique							
	Violences physiques non crapuleuses							
7	Coups et blessures volontaires non mortels sur personnes de 15 ans ou plus ("Autres coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels")	54 310	54 086	57 530	61 324	62 454	+ 8 144	+ 15,0
52	Violences, mauvais traitements et abandons d'enfants	3 283	5 705	7 810	9 038	10 229	+ 6 946	+ 211,6
73	Violences à dépositaires autorité	3 447	4 230	4 940	5 211	5 446	+ 1 999	+ 58,0
	Violences sexuelles							
47	Viols sur des mineur(e)s	2 342	2 653	3 047	3 339	3 343	+ 1 001	+ 42,7
48	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des majeur(e)s	1 141	1 502	1 916	2 130	2 302	+ 1 161	+ 101,8
49	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des mineur(e)s	2 564	3 756	5 054	5 353	5 934	+ 3 370	+ 131,4
	Menaces et chantages							
11	Menaces ou chantages pour extorsion de fonds	1 606	1 952	2 370	2 653	2 896	+ 1 290	+ 80,3
12	Menaces ou chantages dans un autre but	15 778	16 975	21 918	25 439	27 619	+ 11 841	+ 75,0
	Escroqueries et infractions économique et financières							
89	Falsification et usages de chèques volés	15 306	18 712	21 558	20 983	23 377	+ 8 071	+ 52,7
92	Infractions à la législation sur les chèques	4 458	3 645	3 429	3 146	3 507	- 951	- 21,3
84	Faux en écriture publique et authentique	841	749	678	646	566	- 275	- 32,7
85	Autres faux en écriture	2 519	2 760	3 328	3 815	3 837	+ 1 318	+ 52,3
101	Prix illicites, publicité fausse et infractions aux règles de la concurrence	140	500	578	566	534	+ 394	+ 281,4
106	Autres délits économiques et financiers	820	722	431	553	592	- 228	- 27,8
	Infractions révélées par l'action des services							
	Faux documents							
83	Autres faux documents administratifs	1 071	1 349	1 724	1 923	2 158	+ 1 087	+ 101,5
	Infractions n'appartenant pas à un des indicateurs de l'ONDRP							
50	Atteintes sexuelles	5 375	4 467	4 083	4 419	4 716	- 659	- 12,3
13	Atteintes à la dignité et à la personnalité	11 960	9 337	10 649	15 036	16 971	+ 5 011	+ 41,9

Champ : Gendarmerie nationale

Source : état 4001 mensuel, DCPJ ; Révision à partir de l'état 4001 annuel, ONDRP

* Les index d'infractions figurant dans le tableau ci-dessus ont tous en commun d'avoir été signalés comme ayant connu un « décalage dû à l'outil » (d'enregistrement de la Gendarmerie nationale) avec une « certitude » qualifiée de « forte » par la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 à l'exception de l'index 7 (voir note (*) du tableau 2.GN).

ILLUSTRATIONS DES PHÉNOMÈNES CONSIDÉRÉS PAR L'ONDRP COMME POUVANT RESULTER, AU MOINS EN PARTIE, DE RUPTURES STATISTIQUES EN ZONE POLICE

(en dehors des index faisant l'objet de notes aux tableaux 3.PN et 4.PN)

Tableau 2.2. Faits constatés sur 12 mois de juillet 2011 à juillet 2015 en France métropolitaine en zone police pour les index d'infractions** dont les variations sur 12 mois entre juillet 2013*** et juillet 2015 soulèvent, au minimum, des interrogations quant à la continuité des pratiques d'enregistrement les concernant.

Index	Faits constatés** par la Police Nationale en France métropolitaine	Août 2010 à Juillet 2011	Août 2011 à Juillet 2012	Août 2012 à Juillet 2013	Août 2013 à Juillet 2014	Août 2014 à Juillet 2015	Variations sur 12 mois entre Juillet 2013*** et Juillet 2015	
							En Nombre	En %
	Atteintes aux biens							
	Vols liés aux véhicules à moteur							
37	Vols à la roulotte	173 637	162 376	165 636	172 799	173 962	+ 8 326	+ 5,0
38	Vols d'accessoires sur véhicules à moteur immatriculés	85 510	80 536	81 774	77 622	69 405	- 12 369	- 15,1
	Cambriolages							
28	Cambriolages de résidences secondaires	2 472	2 400	2 873	3 690	4 815	+ 1 942	+ 67,6
30	Cambriolages d'autres lieux	35 616	35 076	37 538	42 790	50 551	+ 13 013	+ 34,7
	Vols simples contre des particuliers							
32	Vols à la tire	72 056	74 149	83 916	95 253	102 711	+ 18 795	+ 22,4
	Vols violents avec armes blanches							
22	Autres vols avec armes blanches	6 443	6 114	6 246	5 751	4 117	- 2 130	- 34,1
	Vols violents sans arme							
25	Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public	49 109	50 066	52 543	50 200	42 777	- 9 766	- 18,6
	Destructions, dégradations							
68	Destructions et dégradations de véhicules privés	144 921	133 232	125 060	103 991	73 532	- 51 528	- 41,2
	Atteintes volontaires à l'intégrité physique							
	Violences physiques non crapuleuses							
5	Tentatives homicides pour d'autres motifs	787	933	931	930	1 178	+ 247	+ 26,5
10	Séquestrations	1 625	1 692	1 626	1 933	2 936	+ 1 310	+ 80,6
52	Violences, mauvais traitements et abandons d'enfants	14 059	14 194	14 069	18 791	23 919	+ 9 850	+ 70,0
	Violences sexuelles							
48	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des majeur(e)s	3 927	4 143	4 217	4 572	5 480	+ 1 262	+ 29,9
	Menaces et chantages							
11	Menaces ou chantages pour extorsion de fonds	7 887	7 196	7 249	7 684	9 271	+ 2 022	+ 27,9
	Escroqueries et infractions économique et financières							
89	Falsification et usages de chèques volés	44 701	40 075	39 624	38 654	45 538	+ 5 914	+ 14,9
92	Infractions à la législation sur les chèques	4 645	4 402	4 112	3 206	1 773	- 2 339	- 56,9
84	Faux en écriture publique et authentique	1 250	1 279	1 477	1 074	630	- 846	- 57,3
	Infractions révélées par l'action des services							
	Infractions à la législation sur les stupéfiants							
58	Autres infractions à la législation sur les stupéfiants	2 548	3 178	2 376	1 792	747	- 1 629	- 68,6
	Infractions n'appartenant pas à un des indicateurs de l'ONDRP							
50	Atteintes sexuelles	9 642	9 715	9 386	8 171	7 849	- 1 537	- 16,4
13	Atteintes à la dignité et à la personnalité	18 630	18 793	18 740	22 335	26 559	+ 7 819	+ 41,7
14	Violations de domicile	4 521	4 369	4 487	5 399	6 942	+ 2 455	+ 54,7
107	Autres délits	61 978	63 642	63 295	66 675	75 756	+ 12 461	+ 19,7


Champ : Police nationale

Source : état 4001 mensuel, DCPJ ; Révision à partir de l'état 4001 annuel, ONDRP

* Hors cas particuliers des infractions de type « escroqueries aux cartes bancaires » et « ventes à la sauvette » (voir notes concernant les index 90/91 d'une part, et 106 d'autre part, au tableau 3.PN) et en dehors des infractions à la législation sur les étrangers (voir note concernant les index 69 à 71 au tableau 4.PN).

** Les phénomènes de ruptures signalés par l'ONDRP en zone gendarmerie à partir de la fin de l'année 2012 ont fait l'objet d'un rapport publié en juillet 2013 par le ministère de l'Intérieur. Dans celui-ci, la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure a désigné un certain nombre d'index d'infractions comme ayant connu avec une « forte certitude » un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la Gendarmerie nationale. Ces index cités au tableau précédent (2.1) sont signalés dans les tableaux récapitulatifs du chapitre 3 du présent bulletin mensuel par un soulignement. En matière de ruptures statistiques en zone police, pour l'instant, il n'existe pas de document du ministère de l'Intérieur permettant de vérifier les hypothèses avancées par l'ONDRP. Cela explique pourquoi en dehors d'un index, le 52^e, soit les « Violences, mauvais traitements et abandons d'enfants », pour lequel la certitude de l'ONDRP est très forte, les autres index cités dans le tableau ci-dessus ne sont pas soulignés par la suite.

*** En zone police, les premiers phénomènes de ruptures statistiques signalés par l'ONDRP l'ont été dans le bulletin mensuel paru en mars 2014 et portant sur les faits constatés entre mars 2013 et février 2014 (http://www.inhesj.fr/sites/default/files/files/ondrp_bm/bm_2014-03.pdf). On pouvait notamment y lire que « les variations [des] faits de violences, mauvais traitements et abandons d'enfants en zone police suggèrent qu'une rupture statistique les concernant [était] peut-être en cours ». Novembre 2013 avait alors été signalé comme le premier mois affecté. Dans le tableau ci-dessus, la dernière période de 12 mois le précédant est celle allant d'août 2012 à juillet 2013 (5^e colonne). Cela explique pourquoi, elle est choisie comme période de référence. Les périodes de 12 mois antérieures (3^e et 4^e colonnes) sont proposées en premier lieu par souci d'homogénéité avec le tableau précédent (2.1). Elles permettent d'ajouter du recul à l'analyse des fortes variations qu'on observe au cours des 24 derniers mois (6^e et 7^e colonnes).



**TABLEAUX SUR LES FAITS CONSTATÉS
DE CRIMES ET DÉLITS NON ROUTIERS
ENREGISTRÉS PAR LA POLICE
OU PAR LA GENDARMERIE
SUR 12 MOIS GLISSANTS
DE JUILLET 2012 À JUILLET 2015**



TABLEAUX SUR LES FAITS CONSTATÉS DE CRIMES ET DÉLITS NON ROUTIERS ENREGISTRÉS PAR LA POLICE OU PAR LA GENDARMERIE SUR 12 MOIS GLISSANTS DE JUILLET 2012 À JUILLET 2015

ATTEINTES AUX BIENS

[Tableau 1-PN](#) Les faits constatés d'[Atteintes aux biens](#) enregistrés par la [police nationale](#) en France métropolitaine sur 12 mois de juillet 2012 à juillet 2015 – Variations sur 12 mois en juillet 2013, juillet 2014 et juillet 2015.

[Tableau 1-GN](#) Les faits constatés d'[Atteintes aux biens](#) enregistrés par la [gendarmerie nationale](#) en France métropolitaine sur 12 mois de juillet 2012 à juillet 2015 – Variations sur 12 mois en juillet 2013, juillet 2014 et juillet 2015.

ATTEINTES VOLONTAIRES À L'INTÉGRITÉ PHYSIQUE

[Tableau 2-PN](#) Les faits constatés d'[Atteintes volontaires à l'intégrité physique](#) enregistrés par la [police nationale](#) en France métropolitaine sur 12 mois de juillet 2012 à juillet 2015 – Variations sur 12 mois en juillet 2013, juillet 2014 et juillet 2015.

[Tableau 2-GN](#) Les faits constatés d'[Atteintes volontaires à l'intégrité physique](#) enregistrés par la [gendarmerie nationale](#) en France métropolitaine sur 12 mois de juillet 2012 à juillet 2015 – Variations sur 12 mois en juillet 2013, juillet 2014 et juillet 2015.

ESCROQUERIES ET INFRACTIONS ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

[Tableau 3-PN](#) Les faits constatés d'[Escroqueries et infractions économiques et financières](#) enregistrés par la [police nationale](#) en France métropolitaine sur 12 mois de juillet 2012 à juillet 2015 – Variations sur 12 mois en juillet 2013, juillet 2014 et juillet 2015.

[Tableau 3-GN](#) Les faits constatés d'[Escroqueries et infractions économiques et financières](#) enregistrés par la [gendarmerie nationale](#) en France métropolitaine sur 12 mois de juillet 2012 à juillet 2015 – Variations sur 12 mois en juillet 2013, juillet 2014 et juillet 2015.

INFRACTIONS RÉVÉLÉES PAR L'ACTION DES SERVICES

[Tableau 4-PN](#) Les faits constatés d'[Infractions révélées par l'action des services](#) enregistrés par la [police nationale](#) en France métropolitaine sur 12 mois de juillet 2012 à juillet 2015 – Variations sur 12 mois en juillet 2013, juillet 2014 et juillet 2015.

[Tableau 4-GN](#) Les faits constatés d'[Infractions révélées par l'action des services](#) enregistrés par la [gendarmerie nationale](#) en France métropolitaine sur 12 mois de juillet 2012 à juillet 2015 – Variations sur 12 mois en juillet 2013, juillet 2014 et juillet 2015.

INFRACTIONS N'APPARTENANT PAS À UN DES INDICATEURS DE L'ONDRP

[Tableau 5-PN](#) Les faits constatés d'[Infractions n'appartenant pas à un des indicateurs de l'ONDRP](#) enregistrés par la [police nationale](#) en France métropolitaine sur 12 mois de juillet 2012 à juillet 2015 – Variations sur 12 mois en juillet 2013, juillet 2014 et juillet 2015.

[Tableau 5-GN](#) Les faits constatés d'[Infractions n'appartenant pas à un des indicateurs de l'ONDRP](#) enregistrés par la [gendarmerie nationale](#) en France métropolitaine sur 12 mois de juillet 2012 à juillet 2015 – Variations sur 12 mois en juillet 2013, juillet 2014 et juillet 2015.

* * *

Tableau I-PN. Les faits constatés d'Atteintes aux biens enregistrés par la Police Nationale en France métropolitaine sur 12 mois de juillet 2012 à juillet 2015 – Variations sur 12 mois en juillet 2013, juillet 2014 et juillet 2015.



Index	Faits constatés par la Police Nationale en France métropolitaine	Août 2011 à Juillet 2012	Août 2012 à Juillet 2013	Variations sur 12 mois entre Juillet 2012 et Juillet 2013		Août 2013 à Juillet 2014	Variations sur 12 mois entre Juillet 2013 et Juillet 2014		Août 2014 à Juillet 2015	Variations sur 12 mois entre Juillet 2014 et Juillet 2015	
				En nombre	En %*		En nombre	En %*		En nombre	En %*
	Atteintes aux biens	1 501 731	1 534 451	+ 32 720	+ 2,2	1 541 289	+ 6 838	+ 0,4	1 480 330	- 60 959	- 4,0
	Vols sans violence	1 103 008	1 142 830	+ 39 822	+ 3,6	1 180 054	+ 37 224	+ 3,3	1 170 249	- 9 805	- 0,8
	Vols liés aux véhicules à moteur	368 945	368 361	- 584	- 0,2	367 867	- 494	- 0,1	357 454	- 10 413	- 2,8
35	Vols d'automobiles	71 464	71 280	- 184	- 0,3	70 381	- 899	- 1,3	70 034	- 347	- 0,5
37	Vols à la roulotte	162 376	165 636	+ 3 260	+ 2,0	172 799	+ 7 163	+ 4,3	173 962	+ 1 163	+ 0,7
38	Vols d'accessoires sur véhicules à moteur immatriculés	80 536	81 774	+ 1 238	+ 1,5	77 622	- 4 152	- 5,1	69 405	- 8 217	- 10,6
36	Vols de véhicules motorisés à 2 roues	54 429	49 548	- 4 881	- 9,0	46 929	- 2 619	- 5,3	43 929	- 3 000	- 6,4
34	Vols de véhicules de transport avec fret	140	123	- 17	- 12,1	136	+ 13	+ 10,6	124	- 12	- 8,8
	Cambriolages	197 317	211 646	+ 14 329	+ 7,3	217 080	+ 5 434	+ 2,6	218 407	+ 1 327	+ 0,6
27	Cambriolages de locaux d'habitations principales	129 416	139 890	+ 10 474	+ 8,1	139 185	- 705	- 0,5	133 189	- 5 996	- 4,3
28	Cambriolages de résidences secondaires	2 400	2 873	+ 473	+ 19,7	3 690	+ 817	+ 28,4	4 815	+ 1 125	+ 30,5
29	Cambriolages de locaux industriels, commerciaux ou financiers	30 425	31 345	+ 920	+ 3,0	31 415	+ 70	+ 0,2	29 852	- 1 563	- 5,0
30	Cambriolages d'autres lieux	35 076	37 538	+ 2 462	+ 7,0	42 790	+ 5 252	+ 14,0	50 551	+ 7 761	+ 18,1
	Vols simples contre des particuliers	423 481	447 571	+ 24 090	+ 5,7	481 817	+ 34 246	+ 7,7	489 092	+ 7 275	+ 1,5
32	Vols à la tire	74 149	83 916	+ 9 767	+ 13,2	95 253	+ 11 337	+ 13,5	102 711	+ 7 458	+ 7,8
42	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux privés	104 386	103 062	- 1 324	- 1,3	110 158	+ 7 096	+ 6,9	119 021	+ 8 863	+ 8,0
43	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux ou lieux publics	244 946	260 593	+ 15 647	+ 6,4	276 406	+ 15 813	+ 6,1	267 360	- 9 046	- 3,3
	Autres vols sans violence	113 265	115 252	+ 2 131	+ 1,9	113 290	- 1 445	- 1,3	105 296	- 4 521	- 4,0
31	Vols avec entrée par ruse en tous lieux	5 776	6 260	+ 484	+ 8,4	6 524	+ 264	+ 4,2	5 965	- 559	- 8,6
33	Vols à l'étagage	55 736	57 557	+ 1 821	+ 3,3	55 843	- 1 714	- 3,0	51 775	- 4 068	- 7,3
39	Vols simples sur chantier	6 714	6 540	- 174	- 2,6	6 545	+ 5	+ 0,1	6 651	+ 106	+ 1,6
40	Vols simples sur exploitations agricoles	128	138	+ 10	+ 7,8	244	+ 106	+ 76,8	347	+ 103	+ 42,2
41	Autres vols simples contre des établissements publics ou privés	44 911	44 757	- 154	- 0,3	44 134	- 623	- 1,4	40 558	- 3 576	- 8,1
	Vols avec violences	111 124	114 057	+ 2 933	+ 2,6	108 716	- 5 341	- 4,7	96 609	- 12 107	- 11,1
	Vols à main armée	4 079	4 170	+ 91	+ 2,2	3 663	- 507	- 12,2	3 526	- 137	- 3,7
15	Vols à main armée contre des établissements financiers	188	135	- 53	- 28,2	114	- 21	- 15,6	94	- 20	- 17,5
16	Vols à main armée contre des établissements industriels ou commerciaux	2 385	2 537	+ 152	+ 6,4	2 091	- 446	- 17,6	1 775	- 316	- 15,1
17	Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds	49	37	- 12	- 24,5	19	- 18	-	30	+ 11	-
18	Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile	364	451	+ 87	+ 23,9	431	- 20	- 4,4	568	+ 137	+ 31,8
19	Autres vols à main armée	1 093	1 010	- 83	- 7,6	1 008	- 2	- 0,2	1 059	+ 51	+ 5,1
	Vols avec armes blanches	7 358	7 588	+ 230	+ 3,1	6 824	- 764	- 10,1	5 011	- 1 813	- 26,6
20	Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	790	816	+ 26	+ 3,3	626	- 190	- 23,3	504	- 122	- 19,5
21	Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile	454	526	+ 72	+ 15,9	447	- 79	- 15,0	390	- 57	- 12,8
22	Autres vols avec armes blanches	6 114	6 246	+ 132	+ 2,2	5 751	- 495	- 7,9	4 117	- 1 634	- 28,4
	Vols violents sans arme	99 687	102 299	+ 2 612	+ 2,6	98 229	- 4 070	- 4,0	88 072	- 10 157	- 10,3
23	Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	559	565	+ 6	+ 1,1	658	+ 93	+ 16,5	763	+ 105	+ 16,0
24	Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile	878	946	+ 68	+ 7,7	992	+ 46	+ 4,9	1 197	+ 205	+ 20,7
25	Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public	50 066	52 543	+ 2 477	+ 4,9	50 200	- 2 343	- 4,5	42 777	- 7 423	- 14,8
26	Vols violents sans arme contre d'autres victimes	48 184	48 245	+ 61	+ 0,1	46 379	- 1 866	- 3,9	43 335	- 3 044	- 6,6
	Destructions, dégradations	287 599	277 564	- 10 035	- 3,5	252 519	- 25 045	- 9,0	213 472	- 39 047	- 15,5
62	Incendies volontaires de biens publics	3 293	3 060	- 233	- 7,1	3 210	+ 150	+ 4,9	3 550	+ 340	+ 10,6
63	Incendies volontaires de biens privés	27 203	24 822	- 2 381	- 8,8	23 876	- 946	- 3,8	22 587	- 1 289	- 5,4
64	Attentats à l'explosif contre des biens publics	11	17	+ 6	-	26	+ 9	-	32	+ 6	+ 23,1
65	Attentats à l'explosif contre des biens privés	48	79	+ 31	+ 64,6	30	- 49	- 62,0	74	+ 44	+ 146,7
66	Autres destructions et dégradations de biens publics	20 834	22 079	+ 1 245	+ 6,0	21 871	- 208	- 0,9	20 404	- 1 467	- 6,7
67	Autres destructions et dégradations de biens privés	102 978	102 447	- 531	- 0,5	99 515	- 2 932	- 2,9	93 293	- 6 222	- 6,3
68	Destructions et dégradations de véhicules privés	133 232	125 060	- 8 172	- 6,1	103 991	- 21 069	- 16,8	73 532	- 30 459	- 29,3

Champ : Police nationale

Source : état 4001 mensuel, DCPJ ; Révision à partir de l'état 4001 annuel, ONDRP

* Lorsque le nombre de faits constatés est trop faible (moins de 20 faits, selon le seuil choisi), la variation sur 12 mois exprimée en % n'est pas proposée car elle n'est pas significative.

Tableau 1-GN. Les faits constatés d'Atteintes aux biens enregistrés par la Gendarmerie Nationale en France métropolitaine sur 12 mois de juillet 2012 à juillet 2015 – Variations sur 12 mois en juillet 2013, juillet 2014 et juillet 2015.



Index	Faits constatés par la Gendarmerie Nationale* en France métropolitaine	Août 2011 à Juillet 2012	Août 2012 à Juillet 2013	Variations sur 12 mois entre Juillet 2012 et Juillet 2013		Août 2013 à Juillet 2014	Variations sur 12 mois entre Juillet 2013 et Juillet 2014		Août 2014 à Juillet 2015	Variations sur 12 mois entre Juillet 2014 et Juillet 2015	
				En nombre	En %*		En nombre	En %*		En nombre	En %*
	Atteintes aux biens*	629 761	671 997	+ 42 236	+ 6,7	696 752	+ 24 755	+ 3,7	671 574	- 25 178	- 3,6
	Vols sans violence*	569 719	606 810	+ 37 091	+ 6,5	626 853	+ 20 043	+ 3,3	602 629	- 24 224	- 3,9
	Vols liés aux véhicules à moteur*	175 331	182 083	+ 6 752	+ 3,9	189 181	+ 7 098	+ 3,9	184 501	- 4 680	- 2,5
35	Vols d'automobiles	40 825	40 833	+ 8	+ 0,0	39 516	- 1 317	- 3,2	38 164	- 1 352	- 3,4
37	Vols à la roulotte	80 644	79 833	- 811	- 1,0	85 621	+ 5 788	+ 7,3	86 960	+ 1 339	+ 1,6
38	<u>Vols d'accessoires sur véhicules à moteur immatriculés</u>	<u>39 161</u>	<u>47 306</u>	<u>+ 8 145</u>	<u>+ 20,8</u>	<u>49 910</u>	<u>+ 2 604</u>	<u>+ 5,5</u>	<u>45 509</u>	<u>- 4 401</u>	<u>- 8,8</u>
36	Vols de véhicules motorisés à 2 roues	14 517	13 926	- 591	- 4,1	13 938	+ 12	+ 0,1	13 638	- 300	- 2,2
34	Vols de véhicules de transport avec fret	184	185	+ 1	+ 0,5	196	+ 11	+ 5,9	230	+ 34	+ 17,3
	Cambriolages*	139 958	157 198	+ 17 240	+ 12,3	156 548	- 650	- 0,4	144 553	- 11 995	- 7,7
27	Cambriolages de locaux d'habitations principales	79 797	88 806	+ 9 009	+ 11,3	83 887	- 4 919	- 5,5	76 025	- 7 862	- 9,4
28	Cambriolages de résidences secondaires	11 881	13 253	+ 1 372	+ 11,5	13 844	+ 591	+ 4,5	12 985	- 859	- 6,2
29	Cambriolages de locaux industriels, commerciaux ou financiers	28 183	31 445	+ 3 262	+ 11,6	33 023	+ 1 578	+ 5,0	29 950	- 3 073	- 9,3
30	<u>Cambriolages d'autres lieux*</u>	<u>20 097</u>	<u>23 694</u>	<u>+ 3 597</u>	<u>+ 17,9</u>	<u>25 794</u>	<u>+ 2 100</u>	<u>+ 8,9</u>	<u>25 593</u>	<u>- 201</u>	<u>- 0,8</u>
	Vols simples contre des particuliers*	190 179	197 595	+ 7 416	+ 3,9	210 508	+ 12 913	+ 6,5	206 037	- 4 471	- 2,1
32	<u>Vols à la tire*</u>	<u>19 612</u>	<u>24 950</u>	<u>+ 5 338</u>	<u>+ 27,2</u>	<u>26 959</u>	<u>+ 2 009</u>	<u>+ 8,1</u>	<u>26 266</u>	<u>- 693</u>	<u>- 2,6</u>
42	<u>Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux privés*</u>	<u>81 794</u>	<u>79 749</u>	<u>- 2 045</u>	<u>- 2,5</u>	<u>83 400</u>	<u>+ 3 651</u>	<u>+ 4,6</u>	<u>80 589</u>	<u>- 2 811</u>	<u>- 3,4</u>
43	Autres vols simples contre des particuliers dans des locaux ou lieux publics	88 773	92 896	+ 4 123	+ 4,6	100 149	+ 7 253	+ 7,8	99 182	- 967	- 1,0
	Autres vols sans violence	64 251	69 934	+ 1 249	+ 1,9	70 616	+ 181	+ 0,3	67 538	- 1 875	- 2,7
31	Vols avec entrée par ruse en tous lieux	2 257	2 265	+ 8	+ 0,4	2 348	+ 83	+ 3,7	2 502	+ 154	+ 6,6
33	Vols à l'étalage	12 101	13 530	+ 1 429	+ 11,8	13 983	+ 453	+ 3,3	13 232	- 751	- 5,4
39	Vols simples sur chantier	9 872	9 684	- 188	- 1,9	9 329	- 355	- 3,7	8 051	- 1 278	- 13,7
40	Vols simples sur exploitations agricoles	8 697	10 210	+ 1 513	+ 17,4	10 960	+ 750	+ 7,3	9 916	- 1 044	- 9,5
41	Autres vols simples contre des établissements publics ou privés	31 324	34 245	+ 2 921	+ 9,3	33 996	- 249	- 0,7	33 837	- 159	- 0,5
	Vols avec violences*	10 314	9 800	- 514	- 5,0	10 803	+ 1 003	+ 10,2	10 297	- 506	- 4,7
	Vols à main armée	1 255	1 326	+ 71	+ 5,7	1 082	- 244	- 18,4	982	- 100	- 9,2
15	Vols à main armée contre des établissements financiers	53	40	- 13	- 24,5	45	+ 5	+ 12,5	33	- 12	- 26,7
16	Vols à main armée contre des établissements industriels ou commerciaux	633	726	+ 93	+ 14,7	593	- 133	- 18,3	475	- 118	- 19,9
17	Vols à main armée contre des entreprises de transports de fonds	6	3	- 3	-	0	- 3	-	0	0	-
18	Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile	249	289	+ 40	+ 16,1	232	- 57	- 19,7	244	+ 12	+ 5,2
19	Autres vols à main armée	314	268	- 46	- 14,6	212	- 56	- 20,9	230	+ 18	+ 8,5
	Vols avec armes blanches	1 151	1 145	- 6	- 0,5	1 037	- 108	- 9,4	846	- 191	- 18,4
20	Vols avec armes blanches contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	241	261	+ 20	+ 8,3	223	- 38	- 14,6	175	- 48	- 21,5
21	Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile	183	176	- 7	- 3,8	165	- 11	- 6,3	145	- 20	- 12,1
22	Autres vols avec armes blanches	727	708	- 19	- 2,6	649	- 59	- 8,3	526	- 123	- 19,0
	Vols violents sans arme*	7 908	7 329	- 579	- 7,3	8 684	+ 1 355	+ 18,5	8 469	- 215	- 2,5
23	Vols violents sans arme contre des établissements financiers, commerciaux ou industriels	234	228	- 6	- 2,6	242	+ 14	+ 6,1	227	- 15	- 6,2
24	Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile	508	566	+ 58	+ 11,4	592	+ 26	+ 4,6	614	+ 22	+ 3,7
25	<u>Vols violents sans arme contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public*</u>	<u>3 006</u>	<u>2 673</u>	<u>- 333</u>	<u>- 11,1</u>	<u>3 261</u>	<u>+ 588</u>	<u>+ 22,0</u>	<u>3 166</u>	<u>- 95</u>	<u>- 2,9</u>
26	<u>Vols violents sans arme contre d'autres victimes*</u>	<u>4 160</u>	<u>3 862</u>	<u>- 298</u>	<u>- 7,2</u>	<u>4 589</u>	<u>+ 727</u>	<u>+ 18,8</u>	<u>4 462</u>	<u>- 127</u>	<u>- 2,8</u>
	Destructions, dégradations*	49 728	55 387	+ 5 659	+ 11,4	59 096	+ 3 709	+ 6,7	58 648	- 448	- 0,8
62	Incendies volontaires de biens publics	1 158	1 475	+ 317	+ 27,4	1 677	+ 202	+ 13,7	1 506	- 171	- 10,2
63	Incendies volontaires de biens privés	6 077	6 184	+ 107	+ 1,8	6 430	+ 246	+ 4,0	6 345	- 85	- 1,3
64	Attentats à l'explosif contre des biens publics	6	2	- 4	-	8	+ 6	-	4	- 4	-
65	Attentats à l'explosif contre des biens privés	40	40	0	0,0	24	- 16	- 40,0	14	- 10	-
66	Autres destructions et dégradations de biens publics	13 926	14 467	+ 541	+ 3,9	15 763	+ 1 296	+ 9,0	15 896	+ 133	+ 0,8
67	Autres destructions et dégradations de biens privés	14 683	15 975	+ 1 292	+ 8,8	17 003	+ 1 028	+ 6,4	16 539	- 464	- 2,7
68	<u>Destructions et dégradations de véhicules privés*</u>	<u>13 838</u>	<u>17 244</u>	<u>+ 3 406</u>	<u>+ 24,6</u>	<u>18 191</u>	<u>+ 947</u>	<u>+ 5,5</u>	<u>18 344</u>	<u>+ 153</u>	<u>+ 0,8</u>

Champ : Gendarmerie nationale

Source : état 4001 mensuel, DCPJ ; Révision à partir de l'état 4001 annuel, ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes aux biens » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 (voir Annexe 33) sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.

** Lorsque le nombre de faits constatés est trop faible (moins de 20 faits, selon le seuil choisi), la variation exprimée en proportion n'est pas proposée par l'Observatoire car, dans ce cas, de faibles variations en volume peuvent correspondre à de fortes variations en pourcentage qui seraient alors trompeuses.

Tableau 2-PN. Les faits constatés d'Atteintes volontaires à l'intégrité physique enregistrés par la Police Nationale en France métropolitaine sur 12 mois de juillet 2012 à juillet 2015 – Variations sur 12 mois en juillet 2013, juillet 2014 et juillet 2015.



Index	Faits constatés par la Police Nationale en France métropolitaine	Août 2011 à Juillet 2012	Août 2012 à Juillet 2013	Variations sur 12 mois entre Juillet 2012 et Juillet 2013		Août 2013 à Juillet 2014	Variations sur 12 mois entre Juillet 2013 et Juillet 2014		Août 2014 à Juillet 2015	Variations sur 12 mois entre Juillet 2014 et Juillet 2015	
				En nombre	En %*		En nombre	En %*		En nombre	En %*
	Atteintes volontaires à l'intégrité physique**	370 226	370 701	+ 475	+ 0,1	376 542	+ 5 841	+ 1,6	382 663	+ 6 121	+ 1,6
	Atteintes volontaires à l'intégrité physique (hors Violences, mauvais traitements et abandons d'enfants)**	356 032	356 632	+ 600	+ 0,2	357 751	+ 1 119	+ 0,3	358 744	+ 993	+ 0,3
	Violences physiques crapuleuses	111 242	114 176	+ 2 934	+ 2,6	108 845	- 5 331	- 4,7	96 714	- 12 131	- 11,1
	Vols avec violences	111 124	114 057	+ 2 933	+ 2,6	108 716	- 5 341	- 4,7	96 609	- 12 107	- 11,1
	Vols à main armée	4 079	4 170	+ 91	+ 2,2	3 663	- 507	- 12,2	3 526	- 137	- 3,7
	Vols avec armes blanches	7 358	7 588	+ 230	+ 3,1	6 824	- 764	- 10,1	5 011	- 1 813	- 26,6
	Vols violents sans arme	99 687	102 299	+ 2 612	+ 2,6	98 229	- 4 070	- 4,0	88 072	- 10 157	- 10,3
	Violences physiques crapuleuses (hors vol violent)										
2	Homicides pour voler et à l'occasion de vols	19	20	+ 1	-	13	- 7	-	8	- 5	-
4	Tentatives d'homicides pour voler et à l'occasion de vols	39	48	+ 9	+ 23,1	55	+ 7	+ 14,6	53	- 2	- 3,6
1	Règlements de compte entre malfaiteurs	44	41	- 3	- 6,8	48	+ 7	+ 17,1	36	- 12	- 25,0
8	Prises d'otages à l'occasion de vols	16	10	- 6	-	13	+ 3	-	8	- 5	-
	Violences physiques non crapuleuses**	178 653	175 173	- 3 480	- 1,9	183 207	+ 8 034	+ 4,6	192 376	+ 9 169	+ 5,0
	Violences physiques non crapuleuses (hors Violences, mauvais traitements et abandons d'enfants)**	164 459	161 104	- 3 355	- 2,0	164 416	+ 3 312	+ 2,1	168 457	+ 4 041	+ 2,5
7	Coups et blessures volontaires non mortels sur personnes de 15 ans ou plus ("Autres coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels")	136 589	134 108	- 2 481	- 1,8	136 634	+ 2 526	+ 1,9	139 133	+ 2 499	+ 1,8
3	Homicides pour d'autres motifs	348	334	- 14	- 4,0	349	+ 15	+ 4,5	367	+ 18	+ 5,2
5	Tentatives homicides pour d'autres motifs	933	931	- 2	- 0,2	930	- 1	- 0,1	1 178	+ 248	+ 26,7
51	Homicides commis contre enfants de moins de 15 ans	20	25	+ 5	+ 25,0	28	+ 3	+ 12,0	31	+ 3	+ 10,7
6	Coups et blessures volontaires suivis de mort	84	64	- 20	- 23,8	80	+ 16	+ 25,0	65	- 15	- 18,8
9	Prises d'otages dans un autre but	10	12	+ 2	-	17	+ 5	-	14	- 3	-
10	Séquestrations	1 692	1 626	- 66	- 3,9	1 933	+ 307	+ 18,9	2 936	+ 1 003	+ 51,9
52	Violences, mauvais traitements et abandons d'enfants**	14 194	14 069	- 125	- 0,9	18 791	+ 4 722	+ 33,6	23 919	+ 5 128	+ 27,3
73	Violences à dépositaires autorité	24 783	24 004	- 779	- 3,1	24 445	+ 441	+ 1,8	24 733	+ 288	+ 1,2
	Violences sexuelles	15 683	16 109	+ 426	+ 2,7	16 777	+ 668	+ 4,1	18 660	+ 1 883	+ 11,2
46	Viols sur des majeur(e)s	3 438	3 422	- 16	- 0,5	3 483	+ 61	+ 1,8	3 916	+ 433	+ 12,4
47	Viols sur des mineur(e)s	2 887	3 089	+ 202	+ 7,0	3 161	+ 72	+ 2,3	3 177	+ 16	+ 0,5
48	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des majeur(e)s	4 143	4 217	+ 74	+ 1,8	4 572	+ 355	+ 8,4	5 480	+ 908	+ 19,9
49	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des mineur(e)s	5 215	5 381	+ 166	+ 3,2	5 561	+ 180	+ 3,3	6 087	+ 526	+ 9,5
	Menaces et chantages	64 648	65 243	+ 595	+ 0,9	67 713	+ 2 470	+ 3,8	74 913	+ 7 200	+ 10,6
11	Menaces ou chantages pour extorsion de fonds	7 196	7 249	+ 53	+ 0,7	7 684	+ 435	+ 6,0	9 271	+ 1 587	+ 20,7
12	Menaces ou chantages dans un autre but	57 452	57 994	+ 542	+ 0,9	60 029	+ 2 035	+ 3,5	65 642	+ 5 613	+ 9,4

Champ : Police nationale

Source : état 4001 mensuel, DCPJ ; Révision à partir de l'état 4001 annuel, ONDRP

* Lorsque le nombre de faits constatés est trop faible (moins de 20 faits, selon le seuil choisi), la variation sur 12 mois exprimée en % n'est pas proposée car elle n'est pas significative.

** Voir «Préambule sur les faits constatés de «Violences, mauvais traitements et abandons d'enfants»».

Tableau 2-GN. Les faits constatés d'Atteintes volontaires à l'intégrité physique enregistrés par la Gendarmerie Nationale* en France métropolitaine sur 12 mois de juillet 2012 à juillet 2015 – Variations sur 12 mois en juillet 2013, juillet 2014 et juillet 2015.



Index	Faits constatés par la Gendarmerie Nationale* en France métropolitaine	Août 2011 à Juillet 2012	Août 2012 à Juillet 2013	Variations sur 12 mois entre Juillet 2012 et Juillet 2013		Août 2013 à Juillet 2014	Variations sur 12 mois entre Juillet 2013 et Juillet 2014		Août 2014 à Juillet 2015	Variations sur 12 mois entre Juillet 2014 et Juillet 2015	
				En nombre	En %**		En nombre	En %**		En nombre	En %**
	Atteintes volontaires à l'intégrité physique*	103 876	117 252	+ 13 376	+ 12,9	128 395	+ 11 143	+ 9,5	133 672	+ 5 277	+ 4,1
	Violences physiques crapuleuses*	10 375	9 862	- 513	- 4,9	10 880	+ 1 018	+ 10,3	10 340	- 540	- 5,0
	Vols avec violences*	10 314	9 800	- 514	- 5,0	10 803	+ 1 003	+ 10,2	10 297	- 506	- 4,7
	Vols à main armée	1 255	1 326	+ 71	+ 5,7	1 082	- 244	- 18,4	982	- 100	- 9,2
	Vols avec armes blanches	1 151	1 145	- 6	- 0,5	1 037	- 108	- 9,4	846	- 191	- 18,4
	Vols violents sans arme*	7 908	7 329	- 579	- 7,3	8 684	+ 1 355	+ 18,5	8 469	- 215	- 2,5
2	Violences physiques crapuleuses (hors vol violent) Homicides pour voler et à l'occasion de vols	13	11	- 2	-	11	0	-	6	- 5	-
4	Tentatives d'homicides pour voler et à l'occasion de vols	17	19	+ 2	-	27	+ 8	-	10	- 17	-
1	Règlements de compte entre malfaiteurs	16	16	0	-	19	+ 3	-	7	- 12	-
8	Prises d'otages à l'occasion de vols	15	16	+ 1	-	20	+ 4	-	20	0	0,0
	Violences physiques non crapuleuses*	65 130	71 469	+ 6 339	+ 9,7	76 795	+ 5 326	+ 7,5	79 397	+ 2 602	+ 3,4
7	Coups et blessures volontaires non mortels sur personnes de 15 ans ou plus ("Autres coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels")*	54 086	57 530	+ 3 444	+ 6,4	61 324	+ 3 794	+ 6,6	62 454	+ 1 130	+ 1,8
3	Homicides pour d'autres motifs	229	198	- 31	- 13,5	170	- 28	- 14,1	171	+ 1	+ 0,6
5	Tentatives homicides pour d'autres motifs	324	373	+ 49	+ 15,1	407	+ 34	+ 9,1	437	+ 30	+ 7,4
51	Homicides commis contre enfants de moins de 15 ans	36	32	- 4	- 11,1	25	- 7	- 21,9	45	+ 20	+ 80,0
6	Coups et blessures volontaires suivis de mort	36	34	- 2	- 5,6	43	+ 9	+ 26,5	52	+ 9	+ 20,9
9	Prises d'otages dans un autre but	6	12	+ 6	-	11	- 1	-	15	+ 4	-
10	Séquestrations	478	540	+ 62	+ 13,0	566	+ 26	+ 4,8	548	- 18	- 3,2
52	Violences, mauvais traitements et abandons d'enfants*	5 705	7 810	+ 2 105	+ 36,9	9 038	+ 1 228	+ 15,7	10 229	+ 1 191	+ 13,2
73	Violences à dépositaires autorité*	4 230	4 940	+ 710	+ 16,8	5 211	+ 271	+ 5,5	5 446	+ 235	+ 4,5
	Violences sexuelles*	9 444	11 633	+ 2 189	+ 23,2	12 628	+ 995	+ 8,6	13 420	+ 792	+ 6,3
46	Viols sur des majeur(e)s	1 533	1 616	+ 83	+ 5,4	1 806	+ 190	+ 11,8	1 841	+ 35	+ 1,9
47	Viols sur des mineur(e)s*	2 653	3 047	+ 394	+ 14,9	3 339	+ 292	+ 9,6	3 343	+ 4	+ 0,1
48	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des majeur(e)s*	1 502	1 916	+ 414	+ 27,6	2 130	+ 214	+ 11,2	2 302	+ 172	+ 8,1
49	Harcèlements sexuels et autres agressions sexuelles contre des mineur(e)s*	3 756	5 054	+ 1 298	+ 34,6	5 353	+ 299	+ 5,9	5 934	+ 581	+ 10,9
	Menaces et chantages*	18 927	24 288	+ 5 361	+ 28,3	28 092	+ 3 804	+ 15,7	30 515	+ 2 423	+ 8,6
11	Menaces ou chantages pour extorsion de fonds*	1 952	2 370	+ 418	+ 21,4	2 653	+ 283	+ 11,9	2 896	+ 243	+ 9,2
12	Menaces ou chantages dans un autre but*	16 975	21 918	+ 4 943	+ 29,1	25 439	+ 3 521	+ 16,1	27 619	+ 2 180	+ 8,6

Champ : Gendarmerie nationale

Source : état 4001 mensuel, DCPJ ; Révision à partir de l'état 4001 annuel, ONDRP

* Les index d'infractions de type « atteintes volontaires à l'intégrité physique » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 (voir Annexe 33) sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent. L'index 7, « Autres coups et blessures volontaires criminels ou correctionnels », est aussi souligné car l'Observatoire a pu vérifier à partir de travaux menés en janvier 2014 que le scénario de « rampe semestrielle » évoqué avec « une certitude moyenne » par la mission en juillet 2013 était bien le plus vraisemblable.

** Lorsque le nombre de faits constatés est trop faible (moins de 20 faits, selon le seuil choisi), la variation exprimée en proportion n'est pas proposée par l'Observatoire car, dans ce cas, de faibles variations en volume peuvent correspondre à de fortes variations en pourcentage qui seraient alors trompeuses.

Tableau 3-PN. Les faits constatés d'Escoqueries et infractions économiques et financières enregistrés par la Police Nationale en France métropolitaine sur 12 mois de juillet 2012 à juillet 2015 – Variations sur 12 mois en juillet 2013, juillet 2014 et juillet 2015.



Index	Faits constatés par la Police Nationale en France métropolitaine	Août 2011 à Juillet 2012	Août 2012 à Juillet 2013	Variations sur 12 mois entre Juillet 2012 et Juillet 2013		Août 2013 à Juillet 2014	Variations sur 12 mois entre Juillet 2013 et Juillet 2014		Août 2014 à Juillet 2015	Variations sur 12 mois entre Juillet 2014 et Juillet 2015	
				En nombre	En %		En nombre	En %		En nombre	En %
	Escoqueries et infractions économique et financières* **	200 293	209 174	+ 8 881	+ 4,4	222 525	+ 13 351	+ 6,4	240 251	+ 17 726	+ 8,0
	Escoqueries et infractions assimilées*	182 800	190 040	+ 7 240	+ 4,0	200 136	+ 10 096	+ 5,3	218 609	+ 18 473	+ 9,2
91	Escoqueries et abus de confiance*	99 243	104 502	+ 5 259	+ 5,3	111 127	+ 6 625	+ 6,3	115 350	+ 4 223	+ 3,8
89	Falsification et usages de chèques volés	40 075	39 624	- 451	- 1,1	38 654	- 970	- 2,4	45 538	+ 6 884	+ 17,8
90	Falsification et usages de cartes de crédit*	32 761	35 198	+ 2 437	+ 7,4	39 671	+ 4 473	+ 12,7	48 308	+ 8 637	+ 21,8
92	Infractions à la législation sur les chèques	4 402	4 112	- 290	- 6,6	3 206	- 906	- 22,0	1 773	- 1 433	- 44,7
84	Faux en écriture publique et authentique	1 279	1 477	+ 198	+ 15,5	1 074	- 403	- 27,3	630	- 444	- 41,3
85	Autres faux en écriture	4 087	3 931	- 156	- 3,8	4 904	+ 973	+ 24,8	4 524	- 380	- 7,7
86	Fausse monnaie	953	1 196	+ 243	+ 25,5	1 500	+ 304	+ 25,4	2 486	+ 986	+ 65,7
	Infractions économiques et financières**	17 493	19 134	+ 1 641	+ 9,4	22 389	+ 3 255	+ 17,0	21 642	- 747	- 3,3
87	Contrefaçons et fraudes industrielles et commerciales	863	599	- 264	- 30,6	687	+ 88	+ 14,7	604	- 83	- 12,1
88	Contrefaçons littéraires et artistiques	106	128	+ 22	+ 20,8	110	- 18	- 14,1	115	+ 5	+ 4,5
93	Travail clandestin	5 179	5 433	+ 254	+ 4,9	5 343	- 90	- 1,7	5 511	+ 168	+ 3,1
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	2 067	2 128	+ 61	+ 3,0	2 125	- 3	- 0,1	2 221	+ 96	+ 4,5
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	115	144	+ 29	+ 25,2	134	- 10	- 6,9	89	- 45	- 33,6
98	Banqueroutes, abus de biens sociaux et autres délits de société	1 036	999	- 37	- 3,6	975	- 24	- 2,4	897	- 78	- 8,0
101	Prix illicites, publicité fausse et infractions aux règles de la concurrence	115	124	+ 9	+ 7,8	139	+ 15	+ 12,1	241	+ 102	+ 73,4
102	Achats et ventes sans factures	98	58	- 40	- 40,8	66	+ 8	+ 13,8	35	- 31	- 47,0
103	Infractions à l'exercice d'une profession réglementée	504	551	+ 47	+ 9,3	517	- 34	- 6,2	930	+ 413	+ 79,9
104	Infractions au droit de l'urbanisme et de la construction	907	801	- 106	- 11,7	834	+ 33	+ 4,1	1 169	+ 335	+ 40,2
105	Fraudes fiscales	596	553	- 43	- 7,2	536	- 17	- 3,1	406	- 130	- 24,3
106	Autres délits économiques et financiers**	5 907	7 616	+ 1 709	+ 28,9	10 923	+ 3 307	+ 43,4	9 424	- 1 499	- 13,7

Champ : Police nationale

Source : état 4001 mensuel, DCPJ ; Révision à partir de l'état 4001 annuel, ONDRP

* L'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP) a signalé en février 2010 dans son bulletin mensuel (<http://www.inhesj.fr/sites/default/files/bm-fevrier-2010.pdf>) que « D'après certaines informations dont dispose l'ONDRP, il semble que les policiers et les gendarmes ont reçu des instructions des parquets afin de ne plus enregistrer les usages frauduleux de carte bancaire sans dépossession de la carte parmi les faits constatés de délits. Ce changement de pratique s'il devait être confirmé pourrait expliquer une partie de la baisse des faits constatés sur les 12 derniers mois, en particulier celle des « falsification et usages de cartes de crédit » ».

Depuis la fin 2009, l'enregistrement des faits constatés d'« escoqueries et abus de confiance » (Index 91) et de « falsification et usages de cartes de crédit » (Index 90) a connu, d'après l'ONDRP, des fluctuations qui rendent les comparaisons annuelles impossibles. En août 2011, une note du ministère de la Justice a permis de clarifier les pratiques en vigueur : elle encourage les policiers et les gendarmes à remettre aux personnes victimes d'une fraude à la carte bancaire sans dépossession matérielle un formulaire leur permettant d'obtenir de leur banque le remboursement des sommes débitées frauduleusement sans avoir à formellement déposé plainte.

Cette note a entraîné, selon l'ONDRP (Voir Bulletin mensuel de septembre 2011, http://www.inhesj.fr/sites/default/files/bm_septembre_2011.pdf, et après un an de mise en œuvre de la note, le bulletin mensuel de septembre 2012, http://www.inhesj.fr/sites/default/files/bm_septembre_2012.pdf) une très forte baisse du nombre de faits constatés d'« escoqueries et abus de confiance » et de « falsification et usages de cartes de crédit ».

Or, entre 2010 et 2012, d'après les résultats de l'enquête « Cadre de vie et sécurité » INSEE-ONDRP, la proportion de ménages se déclarant victime de débit frauduleux sur compte bancaire a connu une augmentation très significative (Voir Repères 27, http://www.inhesj.fr/sites/default/files/reperes_27-v3.pdf), une tendance à la hausse qui est convergente avec les statistiques portant sur l'année 2012 publiées en juillet 2013 par l'Observatoire de la sécurité des cartes de paiement. Dans son communiqué de presse (<http://www.banque-france.fr/observatoire/telechar/2013/Rapport-annuel-2012-Communique-de-presse.pdf>), on peut y lire que « pour l'ensemble des paiements par carte, le taux de fraude s'établit pour l'année 2012 à 0,080 %, en légère augmentation pour la cinquième année consécutive, correspondant à un montant total de fraude de 450,7 millions d'euros (contre 0,077 % et 413,2 millions d'euros en 2011). »

Dans ce contexte de forte augmentation, les nombres de faits constatés d'« escoqueries et abus de confiance » et de « falsification et usages de cartes de crédit » ne sont plus susceptibles de fournir des informations en tendance depuis la fin 2009. C'est pourquoi, l'ONDRP ne commente plus ces statistiques, si ce n'est pour expliquer comment des décisions administratives ont fait perdre tout intérêt statistique à son troisième indicateur, les « escoqueries et infractions économiques et financières ».

** Depuis la loi du 14 mars 2011, le délit de vente à la sauvette, soit « le fait, sans autorisation ou déclaration régulière, d'offrir, de mettre en vente ou d'exposer en vue de la vente des biens ou d'exercer toute autre profession dans les lieux publics en violation des dispositions réglementaires sur la police de ces lieux », a été créé. Ils sont enregistrés à l'index 106, parmi les « autres délits économiques et financiers ». Cette création explique très vraisemblablement la forte variation sur 12 mois glissants observées en mars 2014.

Tableau 3-GN. Les faits constatés d'Escroqueries et infractions économiques et financières enregistrés par la Gendarmerie Nationale en France métropolitaine sur 12 mois de juillet 2012 à juillet 2015 – Variations sur 12 mois en juillet 2013, juillet 2014 et juillet 2015.



Index	Faits constatés par la Gendarmerie Nationale* en France métropolitaine	Août 2011 à Juillet 2012	Août 2012 à Juillet 2013	Variations sur 12 mois entre Juillet 2012 et Juillet 2013		Août 2013 à Juillet 2014	Variations sur 12 mois entre Juillet 2013 et Juillet 2014		Août 2014 à Juillet 2015	Variations sur 12 mois entre Juillet 2014 et Juillet 2015	
				En nombre	En %		En nombre	En %		En nombre	En %
	Escroqueries et infractions économique et financières*	101 767	111 075	+ 9 308	+ 9,1	119 943	+ 8 868	+ 8,0	124 091	+ 4 148	+ 3,5
	Escroqueries et infractions assimilées*	90 804	99 724	+ 8 920	+ 9,8	107 761	+ 8 037	+ 8,1	112 296	+ 4 535	+ 4,2
91	Escroqueries et abus de confiance**	60 854	65 482	+ 4 628	+ 7,6	73 172	+ 7 690	+ 11,7	74 769	+ 1 597	+ 2,2
89	Falsification et usages de chèques volés*	18 712	21 558	+ 2 846	+ 15,2	20 983	- 575	- 2,7	23 377	+ 2 394	+ 11,4
90	Falsification et usages de cartes de crédit**	3 749	4 972	+ 1 223	+ 32,6	5 700	+ 728	+ 14,6	5 785	+ 85	+ 1,5
92	Infractions à la législation sur les chèques*	3 645	3 429	- 216	- 5,9	3 146	- 283	- 8,3	3 507	+ 361	+ 11,5
84	Faux en écriture publique et authentique*	749	678	- 71	- 9,5	646	- 32	- 4,7	566	- 80	- 12,4
85	Autres faux en écriture*	2 760	3 328	+ 568	+ 20,6	3 815	+ 487	+ 14,6	3 837	+ 22	+ 0,6
86	Fausse monnaie	335	277	- 58	- 17,3	299	+ 22	+ 7,9	455	+ 156	+ 52,2
	Infractions économiques et financières*	10 963	11 351	+ 388	+ 3,5	12 182	+ 831	+ 7,3	11 795	- 387	- 3,2
87	Contrefaçons et fraudes industrielles et commerciales	636	604	- 32	- 5,0	609	+ 5	+ 0,8	647	+ 38	+ 6,2
88	Contrefaçons littéraires et artistiques	68	83	+ 15	+ 22,1	91	+ 8	+ 9,6	126	+ 35	+ 38,5
93	Travail clandestin	4 767	5 270	+ 503	+ 10,6	5 380	+ 110	+ 2,1	5 019	- 361	- 6,7
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	639	662	+ 23	+ 3,6	653	- 9	- 1,4	475	- 178	- 27,3
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	166	141	- 25	- 15,1	165	+ 24	+ 17,0	119	- 46	- 27,9
98	Banqueroutes, abus de biens sociaux et autres délits de société	442	509	+ 67	+ 15,2	681	+ 172	+ 33,8	624	- 57	- 8,4
101	Prix illicites, publicité fausse et infractions aux règles de la concurrence*	500	578	+ 78	+ 15,6	566	- 12	- 2,1	534	- 32	- 5,7
102	Achats et ventes sans factures	329	260	- 69	- 21,0	240	- 20	- 7,7	288	+ 48	+ 20,0
103	Infractions à l'exercice d'une profession réglementée	621	596	- 25	- 4,0	684	+ 88	+ 14,8	688	+ 4	+ 0,6
104	Infractions au droit de l'urbanisme et de la construction	1 790	2 028	+ 238	+ 13,3	2 333	+ 305	+ 15,0	2 405	+ 72	+ 3,1
105	Fraudes fiscales	283	189	- 94	- 33,2	227	+ 38	+ 20,1	278	+ 51	+ 22,5
106	Autres délits économiques et financiers*	722	431	- 291	- 40,3	553	+ 122	+ 28,3	592	+ 39	+ 7,1

Champ : Gendarmerie nationale

Source : état 4001 mensuel, DCPJ ; Révision à partir de l'état 4001 annuel, ONDRP

* Les index d'infractions de type « escroqueries et infractions économiques et financières » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 (Voir Annexe 33) sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.

** Voir note * Tableau 3.PN.

Tableau 4-PN. Les faits constatés d'infractions révélées par l'action des services enregistrés par la Police Nationale en France métropolitaine sur 12 mois de juillet 2012 à juillet 2015 – Variations sur 12 mois en juillet 2013, juillet 2014 et juillet 2015.



Index	Faits constatés par la Police Nationale en France métropolitaine	Août 2011 à Juillet 2012	Août 2012 à Juillet 2013	Variations sur 12 mois entre Juillet 2012 et Juillet 2013		Août 2013 à Juillet 2014	Variations sur 12 mois entre Juillet 2013 et Juillet 2014		Août 2014 à Juillet 2015	Variations sur 12 mois entre Juillet 2014 et Juillet 2015	
				En nombre	En %		En nombre	En %		En nombre	En %
	Infractions révélées par l'action des services*	289 972	247 213	- 42 759	- 14,7	229 794	- 17 419	- 7,0	229 987	+ 193	+ 0,1
	Infractions révélées par l'action des services (hors infractions à la législation sur les étrangers)*	211 106	210 246	- 860	- 0,4	209 652	- 594	- 0,3	213 226	+ 3 574	+ 1,7
	Infractions à la législation sur les stupéfiants	137 227	137 891	+ 664	+ 0,5	138 506	+ 615	+ 0,4	141 128	+ 2 622	+ 1,9
55	Trafic et revente sans usage de stupéfiants	4 687	5 162	+ 475	+ 10,1	5 483	+ 321	+ 6,2	5 882	+ 399	+ 7,3
56	Usage-revente de stupéfiants	8 768	9 306	+ 538	+ 6,1	10 050	+ 744	+ 8,0	12 491	+ 2 441	+ 24,3
57	Usage de stupéfiants	120 594	121 047	+ 453	+ 0,4	121 181	+ 134	+ 0,1	122 008	+ 827	+ 0,7
58	Autres infractions à la législation sur les stupéfiants	3 178	2 376	- 802	- 25,2	1 792	- 584	- 24,6	747	- 1 045	- 58,3
	Infractions à la législation sur les étrangers*	78 866	36 967	- 41 899	- 53,1	20 142	- 16 825	- 45,5	16 761	- 3 381	- 16,8
69	Infractions aux conditions générales d'entrée et de séjour des étrangers*	70 978	29 881	- 41 097	- 57,9	13 194	- 16 687	- 55,8	10 539	- 2 655	- 20,1
70	Aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers*	3 625	3 552	- 73	- 2,0	3 635	+ 83	+ 2,3	3 562	- 73	- 2,0
71	Autres infractions à la police des étrangers*	4 263	3 534	- 729	- 17,1	3 313	- 221	- 6,3	2 660	- 653	- 19,7
	Faux documents	11 421	11 906	+ 485	+ 4,2	10 669	- 1 237	- 10,4	10 503	- 166	- 1,6
81	Faux documents d'identité	5 927	5 947	+ 20	+ 0,3	5 443	- 504	- 8,5	5 640	+ 197	+ 3,6
82	Faux documents concernant la circulation des véhicules	2 937	3 085	+ 148	+ 5,0	2 721	- 364	- 11,8	2 517	- 204	- 7,5
83	Autres faux documents administratifs	2 557	2 874	+ 317	+ 12,4	2 505	- 369	- 12,8	2 346	- 159	- 6,3
	Infractions à la législation sur le travail	7 361	7 705	+ 344	+ 4,7	7 602	- 103	- 1,3	7 821	+ 219	+ 2,9
93	Travail clandestin	5 179	5 433	+ 254	+ 4,9	5 343	- 90	- 1,7	5 511	+ 168	+ 3,1
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	2 067	2 128	+ 61	+ 3,0	2 125	- 3	- 0,1	2 221	+ 96	+ 4,5
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	115	144	+ 29	+ 25,2	134	- 10	- 6,9	89	- 45	- 33,6
	Autres infractions révélées par l'action des services	55 097	52 744	- 2 353	- 4,3	52 875	+ 131	+ 0,2	53 774	+ 899	+ 1,7
44	Recels	24 697	24 520	- 177	- 0,7	25 920	+ 1 400	+ 5,7	26 083	+ 163	+ 0,6
74	Port ou détention armes prohibées	28 291	26 438	- 1 853	- 6,5	25 127	- 1 311	- 5,0	25 311	+ 184	+ 0,7
59	Délits de délits de boissons et infraction à la réglementation sur l'alcool et le tabac	606	521	- 85	- 14,0	543	+ 22	+ 4,2	1 046	+ 503	+ 92,6
76	Délits des courses et des jeux	364	311	- 53	- 14,6	178	- 133	- 42,8	193	+ 15	+ 8,4
77	Délits interdiction de séjour et de paraître	172	169	- 3	- 1,7	238	+ 69	+ 40,8	455	+ 217	+ 91,2
79	Atteintes à l'environnement	371	329	- 42	- 11,3	382	+ 53	+ 16,1	410	+ 28	+ 7,3
80	Chasse et pêche	88	78	- 10	- 11,4	59	- 19	- 24,4	33	- 26	- 44,1
45	Proxénétisme	508	378	- 130	- 25,6	428	+ 50	+ 13,2	243	- 185	- 43,2

Champ : Police nationale

Source : état 4001 mensuel, DCPJ ; Révision à partir de l'état 4001 annuel, ONDRP

* La loi du 31 décembre 2012 relative à la retenue pour vérification du droit au séjour et modifiant le délit d'aide au séjour irrégulier pour en exclure les actions humanitaires et désintéressées a supprimé l'infraction de « séjour irrégulier simple », a créé un délit de maintien irrégulier sur le territoire, a redéfini l'infraction d'entrée irrégulière, a maintenu l'infraction de soustraction à une mesure d'éloignement et a étendu les immunités pénales en matière d'aide au séjour irrégulier. Cette loi fait suite à l'arrêt de la Cour de Cassation du 5 juin 2012 ayant jugé « qu'une mesure de garde à vue ne peut être décidée » en matière de séjour irrégulier simple (« le ressortissant d'un État tiers [...] ne peut donc être placé en garde à vue à l'occasion d'une procédure diligentée de ce seul chef »). En conséquence, depuis le second semestre 2012 et surtout depuis l'entrée en vigueur immédiate de la loi du 31 décembre 2012 (http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2013/01/cir_36394.pdf), les nombres de faits constatés d'infractions à la législation sur les étrangers et par voie de conséquence ceux de l'indicateur « infractions révélées par l'action des services » ne sont pas comparables avec ceux qui l'ont été auparavant.

Tableau 4-GN. Les faits constatés d'Infractions révélées par l'action des services enregistrés par la Gendarmerie Nationale en France métropolitaine sur 12 mois de juillet 2012 à juillet 2015 – Variations sur 12 mois en juillet 2013, juillet 2014 et juillet 2015.



Index	Faits constatés par la Gendarmerie Nationale* en France métropolitaine	Août 2011 à Juillet 2012	Août 2012 à Juillet 2013	Variations sur 12 mois entre Juillet 2012 et Juillet 2013		Août 2013 à Juillet 2014	Variations sur 12 mois entre Juillet 2013 et Juillet 2014		Août 2014 à Juillet 2015	Variations sur 12 mois entre Juillet 2014 et Juillet 2015	
				En nombre	En %		En nombre	En %		En nombre	En %***
	Infractions révélées par l'action des services* **	87 557	95 216	+ 7 659	+ 8,7	98 484	+ 3 268	+ 3,4	102 519	+ 4 035	+ 4,1
	Infractions révélées par l'action des services (hors infractions à la législation sur les étrangers)* **	78 360	90 133	+ 11 773	+ 15,0	96 548	+ 6 415	+ 7,1	101 061	+ 4 513	+ 4,7
	Infractions à la législation sur les stupéfiants	48 948	57 962	+ 9 014	+ 18,4	62 104	+ 4 142	+ 7,1	65 888	+ 3 784	+ 6,1
55	Trafic et revente sans usage de stupéfiants	1 076	1 166	+ 90	+ 8,4	1 235	+ 69	+ 5,9	1 268	+ 33	+ 2,7
56	Usage-revente de stupéfiants	6 978	7 004	+ 26	+ 0,4	6 909	- 95	- 1,4	6 781	- 128	- 1,9
57	Usage de stupéfiants	36 539	45 643	+ 9 104	+ 24,9	49 533	+ 3 890	+ 8,5	53 617	+ 4 084	+ 8,2
58	Autres infractions à la législation sur les stupéfiants	4 355	4 149	- 206	- 4,7	4 427	+ 278	+ 6,7	4 222	- 205	- 4,6
	Infractions à la législation sur les étrangers**	9 197	5 083	- 4 114	- 44,7	1 936	- 3 147	- 61,9	1 458	- 478	- 24,7
69	Infractions aux conditions générales d'entrée et de séjour des étrangers**	8 581	4 438	- 4 143	- 48,3	1 429	- 3 009	- 67,8	1 060	- 369	- 25,8
70	Aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers**	372	292	- 80	- 21,5	202	- 90	- 30,8	172	- 30	- 14,9
71	Autres infractions à la police des étrangers**	244	353	+ 109	+ 44,7	305	- 48	- 13,6	226	- 79	- 25,9
	Faux documents*	2 937	3 283	+ 346	+ 11,8	3 547	+ 264	+ 8,0	3 931	+ 384	+ 10,8
81	Faux documents d'identité	618	556	- 62	- 10,0	567	+ 11	+ 2,0	552	- 15	- 2,6
82	Faux documents concernant la circulation des véhicules	970	1 003	+ 33	+ 3,4	1 057	+ 54	+ 5,4	1 221	+ 164	+ 15,5
83	Autres faux documents administratifs*	1 349	1 724	+ 375	+ 27,8	1 923	+ 199	+ 11,5	2 158	+ 235	+ 12,2
	Infractions à la législation sur le travail	5 572	6 073	+ 501	+ 9,0	6 198	+ 125	+ 2,1	5 613	- 585	- 9,4
93	Travail clandestin	4 767	5 270	+ 503	+ 10,6	5 380	+ 110	+ 2,1	5 019	- 361	- 6,7
94	Emploi d'étranger sans titre de travail	639	662	+ 23	+ 3,6	653	- 9	- 1,4	475	- 178	- 27,3
95	Marchandage - prêt de main d'œuvre	166	141	- 25	- 15,1	165	+ 24	+ 17,0	119	- 46	- 27,9
	Autres infractions révélées par l'action des services	20 903	22 815	+ 1 912	+ 9,1	24 699	+ 1 884	+ 8,3	25 629	+ 930	+ 3,8
44	Recels	11 611	13 063	+ 1 452	+ 12,5	13 950	+ 887	+ 6,8	14 756	+ 806	+ 5,8
74	Port ou détention armes prohibées	5 028	5 544	+ 516	+ 10,3	6 400	+ 856	+ 15,4	7 211	+ 811	+ 12,7
59	Délits de débits de boissons et infraction à la réglementation sur l'alcool et le tabac	401	365	- 36	- 9,0	366	+ 1	+ 0,3	328	- 38	- 10,4
76	Délits des courses et des jeux	22	29	+ 7	+ 31,8	16	- 13	-	17	+ 1	-
77	Délits interdiction de séjour et de paraître	90	100	+ 10	+ 11,1	81	- 19	- 19,0	86	+ 5	+ 6,2
79	Atteintes à l'environnement	2 382	2 268	- 114	- 4,8	2 271	+ 3	+ 0,1	1 915	- 356	- 15,7
80	Chasse et pêche	1 276	1 368	+ 92	+ 7,2	1 514	+ 146	+ 10,7	1 231	- 283	- 18,7
45	Proxénétisme	93	78	- 15	- 16,1	101	+ 23	+ 29,5	85	- 16	- 15,8

Champ : Gendarmerie nationale

Source : état 4001 mensuel, DCPJ ; Révision à partir de l'état 4001 annuel, ONDRP

* Les index d'infractions de type « Infractions révélées par l'action des services » ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 (Voir Annexe 33) sont soulignés ainsi que les agrégats qui les contiennent.

** Voir note * Tableau 4.PN.

*** Lorsque le nombre de faits constatés est trop faible (moins de 20 faits, selon le seuil choisi), la variation exprimée en proportion n'est pas proposée par l'Observatoire car, dans ce cas, de faibles variations en volume peuvent correspondre à de fortes variations en pourcentage qui seraient alors trompeuses.

Tableau 5-PN. Les faits constatés d'infractions n'appartenant pas à un des indicateurs de l'ONDRP enregistrés par la Police Nationale en France métropolitaine sur 12 mois de juillet 2012 à juillet 2015 – Variations sur 12 mois en juillet 2013, juillet 2014 et juillet 2015.



Index	Faits constatés par la Police Nationale en France métropolitaine	Août 2011 à Juillet 2012	Août 2012 à Juillet 2013	Variations sur 12 mois entre Juillet 2012 et Juillet 2013		Août 2013 à Juillet 2014	Variations sur 12 mois entre Juillet 2013 et Juillet 2014		Août 2014 à Juillet 2015	Variations sur 12 mois entre Juillet 2014 et Juillet 2015	
				En nombre	En %		En nombre	En %		En nombre	En %
50	Atteintes sexuelles	9 715	9 386	- 329	- 3,4	8 171	- 1 215	- 12,9	7 849	- 322	- 3,9
13	Atteintes à la dignité et à la personnalité	18 793	18 740	- 53	- 0,3	22 335	+ 3 595	+ 19,2	26 559	+ 4 224	+ 18,9
14	Violations de domicile	4 369	4 487	+ 118	+ 2,7	5 399	+ 912	+ 20,3	6 942	+ 1 543	+ 28,6
53	Délits au sujet de la garde des mineurs	11 589	10 651	- 938	- 8,1	11 183	+ 532	+ 5,0	10 231	- 952	- 8,5
54	Non versement de pension alimentaire	6 224	6 402	+ 178	+ 2,9	6 112	- 290	- 4,5	5 198	- 914	- 15,0
72	Outrages à dépositaires autorité	23 118	21 839	- 1 279	- 5,5	20 434	- 1 405	- 6,4	19 611	- 823	- 4,0
60	Fraudes alimentaires et infractions à l'hygiène	197	221	+ 24	+ 12,2	151	- 70	- 31,7	79	- 72	- 47,7
61	Autres délits contre santé publique et la réglementation des professions médicales	263	184	- 79	- 30,0	202	+ 18	+ 9,8	280	+ 78	+ 38,6
75	Atteintes aux intérêts fondamentaux de la Nation	168	211	+ 43	+ 25,6	181	- 30	- 14,2	247	+ 66	+ 36,5
78	Destructions, cruautés et autres délits envers les animaux	993	917	- 76	- 7,7	1 060	+ 143	+ 15,6	1 214	+ 154	+ 14,5
107	Autres délits	63 642	63 295	- 347	- 0,5	66 675	+ 3 380	+ 5,3	75 756	+ 9 081	+ 13,6

Champ : Police nationale

Source : état 4001 mensuel, DCPJ ; Révision à partir de l'état 4001 annuel, ONDRP

Tableau 5-GN. Les faits constatés d'infractions n'appartenant pas à un des indicateurs de l'ONDRP enregistrés par la Gendarmerie Nationale en France métropolitaine sur 12 mois de mai 2012 à mai 2015 – Variations sur 12 mois en mai 2013, mai 2014 et mai 2015.

Index	Faits constatés par la Gendarmerie Nationale* en France métropolitaine	Août 2011 à Juillet 2012	Août 2012 à Juillet 2013	Variations sur 12 mois entre Juillet 2012 et Juillet 2013		Août 2013 à Juillet 2014	Variations sur 12 mois entre Juillet 2013 et Juillet 2014		Août 2014 à Juillet 2015	Variations sur 12 mois entre Juillet 2014 et Juillet 2015	
				En nombre	En %		En nombre	En %		En nombre	En %
50	Atteintes sexuelles*	4 467	4 083	- 384	- 8,6	4 419	+ 336	+ 8,2	4 716	+ 297	+ 6,7
13	Atteintes à la dignité et à la personnalité*	9 337	10 649	+ 1 312	+ 14,1	15 036	+ 4 387	+ 41,2	16 971	+ 1 935	+ 12,9
14	Violations de domicile	3 138	3 292	+ 154	+ 4,9	3 671	+ 379	+ 11,5	3 799	+ 128	+ 3,5
53	Délits au sujet de la garde des mineurs	16 216	16 088	- 128	- 0,8	18 422	+ 2 334	+ 14,5	18 581	+ 159	+ 0,9
54	Non versement de pension alimentaire	8 320	9 004	+ 684	+ 8,2	9 259	+ 255	+ 2,8	8 981	- 278	- 3,0
72	Outrages à dépositaires autorité	5 677	5 741	+ 64	+ 1,1	5 779	+ 38	+ 0,7	6 000	+ 221	+ 3,8
60	Fraudes alimentaires et infractions à l'hygiène	290	262	- 28	- 9,7	297	+ 35	+ 13,4	221	- 76	- 25,6
61	Autres délits contre santé publique et la réglementation des professions médicales	219	185	- 34	- 15,5	201	+ 16	+ 8,6	136	- 65	- 32,3
75	Atteintes aux intérêts fondamentaux de la Nation	553	900	+ 347	+ 62,7	806	- 94	- 10,4	634	- 172	- 21,3
78	Destructions, cruautés et autres délits envers les animaux	1 404	1 547	+ 143	+ 10,2	1 937	+ 390	+ 25,2	2 261	+ 324	+ 16,7
107	Autres délits	31 335	38 311	+ 6 976	+ 22,3	39 266	+ 955	+ 2,5	39 056	- 210	- 0,5

Champ : Gendarmerie nationale

Source : état 4001 mensuel, DCPJ ; Révision à partir de l'état 4001 annuel, ONDRP

* Les index d'infractions ayant connu avec une « forte certitude » à partir de janvier 2012 un décalage dû au nouvel outil d'enregistrement de la gendarmerie nationale selon la mission d'inspection sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure qui a rendu son rapport le 12 juillet 2013 (voir Annexe 33) sont soulignés.

• > **LA MAIN COURANTE**

• > **LES CONTRAVENTIONS**

LA MAIN COURANTE

Le dispositif de la main courante est en vigueur sur l'ensemble du territoire français dans les zones de compétence de la police nationale. Jusqu'au 14 septembre 2009, deux systèmes coexistaient : l'un pour toutes les circonscriptions de sécurité publique hors Paris (MCI SP) et l'autre pour Paris (MCI PP).

Avec la réforme de la préfecture de police du 14 septembre 2009, la Direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne (DSPAP) est née du mariage de la police urbaine de proximité de Paris et des Directions départementales de sécurité publique des trois départements de la petite couronne.

Suite à la création de la DSPAP, les données extraites de la main courante informatisée des Hauts-de-Seine, du Val-de-Marne et de la Seine-Saint-Denis, qui étaient, jusqu'au 31 septembre 2009, comptabilisés dans l'état 3.1.2 de la main courante informatisée de la sécurité publique, sont à compter du 1^{er} octobre 2009, prises en compte par la préfecture de police de Paris.

Depuis le 1^{er} octobre 2009, il existe donc toujours deux systèmes : l'un, la MCI DCSP pour toutes les circonscriptions de sécurité publique (hors Paris et les trois départements de la petite couronne), et l'autre, la MCI PP pour Paris et les trois départements de la petite couronne.

Toutefois, le parallélisme des nomenclatures rend désormais possible l'agrégation des données des deux MCI.

Il est rappelé que les déclarations d'usagers enregistrées dans la main courante peuvent, parallèlement, faire l'objet d'un enregistrement dans l'état 4001. En effet, un enregistrement en main courante n'exclut pas la rédaction d'un procès-verbal et la diligence d'une procédure judiciaire. Ainsi, après qu'un fait ait été signalé aux services de police, et fait l'objet d'un enregistrement en main courante, il peut faire l'objet d'une procédure, et sera alors comptabilisé dans l'état 4001.

En revanche, tous les faits enregistrés en MCI ne peuvent pas faire l'objet d'une comptabilisation dans l'état 4001 puisque ce dernier ne recense pas, par exemple, les procédures établies dans le cadre des délits routiers, de police administrative ou les infractions sanctionnées par des contraventions (toutes classes).

La main courante informatisée (MCI) de la Sécurité publique et de la préfecture de police

			Jun 2015	Jun 2014
			nombre	nombre
A	ACCIDENTS		1 320	1 480
	A01	Accidents corporels de la route	230	277
	A02	Accidents matériels de la route	1084	1 199
	A11	Accidents ferroviaires corporels	1	1
	A12	Accidents ferroviaires matériels	2	1
	A21	Accidents d'aéronefs corporels	1	0
	A22	Accidents d'aéronefs matériels	0	2
	A31	Accidents fluviaux corporels	0	0
	A32	Accidents fluviaux matériels	2	0
B	ALERTES (bombes,...)		3	6
	BAB	Fausse alertes à la bombe	1	0
	BCD	Colis ou enveloppes suspects non explosifs	2	2
	BDE	Découvertes d'engins explosifs	0	4
	BCS	Neutralisations d'engins explosifs	0	0
	BDA	Alertes sur aéronefs (code à usage PAF)	0	0
C	DECOUVERTES DE CADAVRES		44	34
	CCR	Homicides volontaires	0	0
	CNA	Morts naturelles	36	30
	CSU	Décès - cause suspecte	6	1
	CAC	Décès - cause accidentelle	2	3

D	DIFFERENDS	46 726	47 492	
	DF0	Différends familiaux	4 534	4 508
	DF1	Différends entre époux / concubins	8 873	8 917
	DF2	Différends a/s garde des enfants	10 645	11 452
	DF3	Abandons de domicile familial	3 920	4 006
	DHA	Litiges a/s droit de l'urbanisme / habitation	876	919
	DCO	Litiges commerciaux	4 551	4 723
	DTR	Litige a/s droit du travail	1 942	1 824
	DPU	Rixes sur voies / lieux publics	693	746
	DUR	Différends entre usagers de la route	1 468	1 404
	DVO	Différends de voisinage	9 224	8 993
E	EXPLOSIONS	3	5	
	EPU	Explosions dans établissements publics	0	0
	ECI	Explosions dans commerces ou industries	0	0
	EHA	Explosions dans habitations	1	2
	EVE	Explosions de véhicules	0	0
	ELA	Explosions dans autres lieux	2	3
F	ALIENES	10	12	
	F00	Hospitalisations volontaires d'aliénés	5	5
	F01	Hospitalisations d'office d'aliénés	5	7
G	SUICIDES ET TENTATIVES	27	40	
	G00	Tentatives de suicide - auteurs majeurs	21	30
	G01	Tentatives de suicide - auteurs mineurs	1	3
	G10	Suicides - auteur majeurs	5	7
	G11	Suicides - auteur mineurs	0	0
J	OBJETS PERDUS / TROUVES	6 983	6 788	
	JPO	Pertes de documents officiels	5 346	5 172
	JAN	Pertes d'animaux	91	99
	JDV	Pertes d'objets mobiliers	742	790
	JTR	Objets trouvés	804	727
I	INCENDIES	116	154	
	IEP	Incendies dans établissements publics	4	0
	ICI	Incendies dans commerces / industries	3	2
	IHA	Incendies dans habitations	18	18
	IPO	Feux de poubelles	36	55
	IVA	Incendies de véhicules	20	44
	ILA	Incendies autres lieux	35	35
K	CRIMES ET DELITS	24 529	25 657	
	KDV	Dégradations de véhicules	581	663
	KDB	Dégradations de biens autres que véhicules	956	1 092
	KDM	Dégradations de mobilier urbain	83	104
	KDT	Tags	62	88
	KV0	Vols à main armée	1	5
	KV1	Vols	2 794	3 253
	KV2	Vols avec violences	30	36
	KV3	Vols avec effraction	85	88
	KV4	Vols de véhicules	102	117
	KV5	Vols à la roulotte	76	73
	KV6	Vols à l'étalage	43	26
	KV7	Grivèleries	41	62
	KP0	Coups et blessures	1 905	1 969
	KP1	Injures - menaces	8 226	8 194
	KP2	Violences ou outrages à agent investi d'une mission de service public	37	47
	KF1	Infractions à la législation sur le séjour en France	10	10
	KF2	Infractions à la législation sur les stupéfiants	60	63
	KF3	Infractions à la législation sur les professions réglementées	13	3

	KF3	Infractions à la législation sur les professions réglementées	13	3
	KF4	Infractions à la législation sur le travail	15	15
	KF5	Ventes à la sauvette	4	7
	KF6	Ports ou détentions d'armes prohibées	24	15
	KA1	Infractions a/s animaux dangereux	73	73
	KR1	C-E-A, C-E-I	5	15
	KR2	Délits de fuite	126	139
	KR3	Autres délits routiers	130	117
	K98	Autres crimes ou délits	9 047	9 383
M	MALADES		194	238
	MVP	Malades - blessés sur la voie publique	55	77
	M01	Malades - blessés à domicile	52	47
	M99	Malades - blessés autre lieu	87	114
N	NUISANCES ET TROUBLES DE L'ORDRE PUBLIC		11 883	11 642
	N00	Tapages diurnes	162	187
	N01	Tapages nocturnes	832	837
	N02	Raves-parties	0	1
	N03	Troubles de voisinage	575	639
	N04	Perturbateurs - indésirables	4 009	3 757
	N11	Individus - véhicules suspects	1 316	1 159
	N12	Stockages d'armes ou de substances incendiaires	6	8
	N13	Stockages de stupéfiants	1	1
	N21	Troubles à l'hygiène ou à la salubrité	58	70
	N22	Pollutions	6	8
	N23	Dépôts d'immondices	57	38
	N30	Coups de feu	5	8
	N31	Jets de pétards	16	7
	N32	Jets de projectiles	108	78
	N33	Jets de substances incendiaires	1	3
	N40	Divagations d'animaux	146	136
	N50	Sans domicile fixe	15	8
	N60	Infractions au stationnement avec verbalisation	27	27
	N61	Infractions au stationnement avec mise en fourrière	8	8
	N62	Véhicules abandonnés sur la voie publique	12	3
	N63	Autres contraventions au code de la route	118	129
	N70	Stationnements irréguliers de nomades	4	2
	N80	Ivresses publiques et manifestes	15	17
	N90	Rodéos automobiles	26	14
	N98	Contraventions à la police des transports	12	11
	N99	Nuisances diverses	4 348	4 486
O	DEGATS (eaux, gaz,...)		17	21
	O00	Inondations suite à intempéries ou crues	0	4
	O01	Inondations suite à fuites	8	8
	O11	Dégâts suite à éboulements ou effondrements	1	3
	O12	Dégâts suite à intempéries	8	4
	O21	Fuites de gaz	0	2
Q	AFFAIRES DE MŒURS		185	168
	Q01	Exhibitions sexuelles	50	46
	Q10	Prostitution - racolage	2	2
	Q99	Autres infractions aux mœurs	133	120

R	PERSONNES RECHERCHEES		2 010	2 018
	RAD	Recherches / Découvertes d'aliénés disparus	20	28
	RAP	Recherches / Découvertes de majeurs disparus	365	388
	ROP	Ouvertures de portes aux fins de recherches de personnes	4	1
	REV	Recherches / Découvertes de détenus évadés	2	5
	RMD	Recherches / Découvertes de mineurs disparus	188	222
	RMF	Recherches / Découvertes de mineurs en fugue	1 370	1 296
	RVD	Recherches / Découvertes de personnes âgées disparues	13	25
	RPT	Découvertes de personnes inscrites au FPR	16	18
	RPZ	Découvertes de personnes recherchées cadre enquête judiciaire	4	6
	RMA	Fiches de mise en attention (code spécifique PAF)	5	4
	RAF	Avis à famille	23	25
S	ALARMES DANS ETABLISSEMENTS PUBLICS		2	2
	SB0	Fausse alarmes dans établissements bancaires	0	0
	SB1	Alarmes avec VAMA dans établissements bancaires	0	0
	SF0	Fausse alarmes à la Banque de France	0	1
	SF1	Alarmes avec VAMA à la Banque de France	0	0
	SP0	Fausse alarmes dans établissements de la Poste	0	0
	SP1	Alarmes avec VAMA dans établissements de la Poste	0	0
	ST0	Fausse alarmes dans agences Trésor Public	2	0
	ST1	Alarmes avec VAMA dans agences Trésor Public	0	0
	SA0	Déclenchements d'alarmes dans les Maisons d'arrêt	0	0
	SR0	Déclenchements d'alarmes dans des locaux de police	0	0
	SJ0	Déclenchements d'alarmes dans des tribunaux ou Cours d'Appel)	0	0
	SS0	Déclenchements d'alarmes dans des Préfectures - Sous-préfectures	0	1
T	ACCIDENTS DU TRAVAIL		3	4
	TEC	Accidents du travail corporels en entreprises	1	4
	TEM	Accidents du travail mortels en entreprises	0	0
	TCC	Accidents du travail corporels sur chantiers	2	0
	TCM	Accidents du travail mortels sur chantiers	0	0
V	ALARMES DANS LOCAUX PRIVES		7	8
	VL0	Déclenchements intempestifs d'alarmes locales	7	7
	VL1	Alarmes locales avec effraction	0	1
	VV0	Fausse alarmes - sociétés de surveillance	0	0
	VV1	Alarmes société de surveillance avec effraction	0	0
W	VEHICULES VOLES		16	24
	W01	Découvertes de véhicules quatre roues volés	4	17
	W02	Découvertes de véhicules deux-roues à moteur volés	10	6
	W03	Découvertes de véhicules mis en surveillance	2	1
X	DECLARATIONS FANTAISISTES		268	282
	X01	Déclarations sans suite (absence de faits en cours ou passés)	263	276
	X02	Déclarations fantaisistes aux fins de guet-apens à AFP	5	6
TOTAL			94 346	96 075

Source : DCSP/DSPAP

LES CONTRAVENTIONS

L'état 4001 ne regroupe que les faits qualifiés de crimes ou délits. Il ne comptabilise donc pas les contraventions des cinq classes, dont les contraventions pour infractions au code de la route ou encore les contraventions pour violences légères sans ITT (C4), les violences légères avec ITT < 8 jours (C5), des menaces de violences (C3), des destructions ou dégradations légères (C5), etc.

Actuellement, il n'existe pas de système centralisé et général permettant de dénombrer l'ensemble des contraventions dressées sur le territoire par nature d'infraction ou par classe de contravention. Seule la gendarmerie nationale est en mesure de fournir, par classe, et pour certaines infractions, le nombre de contraventions dressées mensuellement. L'autorité judiciaire dispose également du nombre de contraventions de 5^e classe mais le chiffre est annuel.

LES CONTRAVENTIONS DRESSÉES PAR LA GENDARMERIE AU NIVEAU NATIONAL

Jun 2015	C/1	C/2	C/3	C/4	C/5	Total
<i>Toutes natures confondues</i>	11 014	24 970	11 859	147 086	33 571	228 500
dont contraventions pour infraction au code de la route	7 708	22 797	7 776	140 074	3 215	181 570
Jun 2014	C/1	C/2	C/3	C/4	C/5	Total
<i>Toutes natures confondues</i>	10 578	27 618	12 090	157 084	33 663	241 033
dont contraventions pour infraction au code de la route	7 583	25 618	9 297	151 291	3 518	197 307

Contraventions pour atteintes volontaires aux personnes	Qualification	Jun 2014	Jun 2015
Violence ayant entraîné une incapacité de travail n'excédant pas 8 jours	C/5	2 994	3 683
Violence n'ayant entraîné aucune incapacité de travail	C/4	2 973	3 785
Aide ou assistance à violence n'ayant pas entraîné d'incapacité de travail	C/4	0	0
Menace réitérée de violences	C/3	452	646
Menace matérialisée par écrit, image ou autre objet de violences	C/3	133	147
	Somme	6 552	8 261

Janvier à Jun 2015	C/1	C/2	C/3	C/4	C/5	Total
<i>Toutes natures confondues</i>	58 244	153 826	73 336	924 201	190 123	1 399 730
dont contraventions pour infraction au code de la route	41 431	142 348	51 466	887 923	19 398	1 142 566

Contraventions pour atteintes volontaires aux personnes Janvier à Jun 2015	Qualification	Nombre
Violence ayant entraîné une incapacité de travail n'excédant pas 8 jours	C/5	16 704
Violence n'ayant entraîné aucune incapacité de travail	C/4	17 427
Aide ou assistance à violence n'ayant pas entraîné d'incapacité de travail	C/4	1
Menace réitérée de violences	C/3	3 139
Menace matérialisée par écrit, image ou autre objet de violences	C/3	790
	Somme	38 061

« Suite à une mise à jour des systèmes d'information de la DGGN, les données relatives aux contraventions sont désormais extraites d'une base opérationnelle non consolidée. Ce changement de périmètre peut engendrer des écarts entre le cumul des douze mois effectué en fin d'année et la somme de chacun des mois. »